

DELIBERATION N° 95/09-05 - MISE EN PLACE DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DES COMITES CONSULTATIFS

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises. Le Maire en est le Président de droit.

Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision. Elles ne font que préparer le travail et émettent un avis qui est soumis à l'examen du Conseil Municipal pour délibération, décision et vote. Elles sont convoquées par le Maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement par l'Adjoint ou le Conseil Municipal délégué, Vice-Président de la commission.

Monsieur le Maire propose la création de 8 commissions qui, conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, seront composées de 6 membres émanant du Conseil Municipal.

Il propose également d'associer les habitants qui le souhaitent, en créant 8 comités consultatifs. Ceux-ci seraient composés des 6 membres des commissions municipales et de 6 personnes domiciliées à LUDRES, informées par un appel aux candidatures lancé dans le bulletin municipal "LUDRES-INFORMATION" N° 237 de Juillet 1995.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- de confirmer la création de 8 commissions municipales ainsi constituées lors de la séance du 26 Juin 1995 (délibération N° 95/26-06-02), en désignant les représentants suivants :

. Urbanisme - Adjoint délégué : M. REINSTADLER

Membres : MM. LACHAISE - SIMON - CORBET - Mme ENGASSER - M. MEJEAN

. Culture/Information/Jumelage - Adjoint délégué : Mme SURGET

Membres : MM. PAGOT - CORBET - Mme ENGASSER - MM. BORACE - GAUZELIN

. Promotion/Emploi/Travaux - Adjoint délégué : M. KIELISZEK

Membres : MM. LACHAISE - CLAUDOTTE - SIMON - DEFFOUN - GAUZELIN

. Action Sociale - Adjoint délégué : Mme RAVON

Membres : M. CLAUDOTTE - Mme NAEGELLEN - MM. KIEFFER - BORACE - LOMBARDET

. Administration Générale - Adjoint délégué : M. REMY

Membres : M. LACHAISE - MMmes NAEGELLEN - POULAILLON - MM. DEFFOUN - MEJEAN

. Finances - Adjoint délégué : M. BOILEAU

Membres : MM. PAGOT - CLAUDOTTE - KIEFFER - Mme CARY - M. MENABE

. Actions scolaires et extra-scolaires - Adjoint délégué : M. SQUILLACE

Membres : Mme GRAILLOT - MM. PAGOT - BURTEZ - Mme CARY - Mme SCHUTZ

. Loisirs/Animations/Sport - Adjoint délégué : M. ORIOL

Membres : Mme GRAILLOT - M. BURTEZ - Mme POULAILLON - M. DEFFOUN - M. FRESSON

- de créer 8 comités consultatifs constitués des membres ci-dessus désignés auxquels se joindront 6 personnes extérieures au Conseil Municipal.